



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2022/1600

Attribution d'une subvention de 2 000 euros à l'association Cercle des chefs d'atelier pour l'organisation de la finale du championnat de France de billard (Nationale 1) du 22 au 24 avril 2022 au siège de l'association (Lyon 1er)

Direction des Sports

**Rapporteur** : Mme NUBLAT-FAURE Julie

**SEANCE DU 31 MARS 2022**

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 6 AVRIL 2022

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 24 MARS 2022

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA  
SEANCE : 73

DELIBERATION AFFICHEE LE : 7 AVRIL 2022

---

**PRESIDENT** : M. DOUCET Grégory

**SECRETAIRE ELU** : Mme ZDOROVITZOFF Sonia

**PRESENTS** : Mme PERRIN, M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, M. LUNGENSTRASS, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVAL, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, M. LEVY, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme PALOMINO, Mme FERRARI

**ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS** : Mme RUNEL (pouvoir à Mme LEGER), M. GIRAUT (pouvoir à M. BERZANE), M. BLACHE (pouvoir à M. OLIVER), M. HERNANDEZ (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme GAILLIOUT (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

**ABSENTS NON EXCUSES** :

2022/1600 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 2 000 EUROS A L'ASSOCIATION CERCLE DES CHEFS D'ATELIER POUR L'ORGANISATION DE LA FINALE DU CHAMPIONNAT DE FRANCE DE BILLARD (NATIONALE 1) DU 22 AU 24 AVRIL 2022 AU SIEGE DE L'ASSOCIATION (LYON 1ER) (DIRECTION DES SPORTS)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 mars 2022 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Fondé par une vingtaine de canut désireux de créer un groupe d'échanges et d'entraide, le Cercle des chefs d'atelier, dont le siège social est situé 26 rue de Crimée à Lyon 1<sup>er</sup>, fêtera cette année ses 178 ans, ce qui fait de lui le club de billard le plus ancien de France. Première association de billard d'Auvergne-Rhône-Alpes, elle comptait plus de 130 adhérent.e.s avant la crise sanitaire liée à la pandémie de COVID-19.

Ces dernières années, le club a élargi son audience, notamment auprès des femmes. Plus de 10 % de son effectif est aujourd'hui composés de femmes. Une politique de développement du club a été également initiée auprès des jeunes et des scolaires. Deux créneaux spécifiques leur sont réservés et affichent complet.

Du 21 au 24 avril 2022, le Cercle des chefs d'atelier organisera en son siège la finale du championnat de France de billard, Nationale 1, au jeu par une bande. Durant les trois jours de compétition, le titre de champion de France sera disputé par les 16 meilleurs joueurs actuels. Le jeu par une bande étant très exigeant et spectaculaire, les matchs seront commentés en direct pour faciliter l'accès à tous, des commentaires qui seront diffusés dans des casques audio mis à la disposition des spectateurs.

Le budget prévisionnel de cette compétition s'élève à 6 800 euros.

Le Cercle des chefs d'atelier a sollicité la Ville de Lyon pour l'octroi d'une aide financière municipale de 2 000 euros.

Parce que cet évènement permet le rayonnement de la discipline à l'échelle locale et nationale, je propose qu'une subvention de 2 000 euros soit allouée au Cercle des chefs d'atelier, une association très investie au sein de son arrondissement.

Pour mémoire, le Cercle des chefs d'atelier a perçu une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros par délibération n° 2022/1470 du Conseil municipal du 27 janvier 2022.

Vu la délibération n° 2022/1470 du Conseil municipal du 27 janvier 2022 ;

Vu l'avis du Conseil du 1<sup>er</sup> arrondissement ;

Oùï l'avis de la commission Petite enfance - Education - Sports - Jeunesse - Vie associative ;

**DELIBERE**

- 1- Une subvention de 2 000 euros est allouée au Cercle des chefs d'atelier pour l'organisation de la finale du championnat de France de billard (Nationale 1) du 22 au 24 avril 2022 à Lyon.
- 2- La dépense en résultant sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2022, ligne de crédit 42013, nature 65748, fonction 326, programme SPANIMAT, opération SPMANI, opération mère SPMA6574.

(Et ont signé les membres présents)  
Pour extrait conforme,  
Le Maire,

Grégory DOUCET